

Annexe 1 – Modèle de diplôme du baccalauréat général

République française
Ministère de l'Éducation nationale

Académie de

Diplôme du baccalauréat général

Vu le procès-verbal de l'examen du baccalauréat général établi par le président de jury ;

Le diplôme du baccalauréat général

Spécialités mention (le cas échéant)

Section européenne (langue) ou section orientale (langue) ou discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante (langue) ou option internationale section (langue) (le cas échéant)

est délivré au titre de la session (année)

à (Mme ou M.) (Prénom, Nom patronymique) né(e) le à ,

confère le grade de bachelier,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à , le

Pour le ministre de l'Éducation nationale
et par délégation

Le recteur de l'académie

Signé :

Signature du titulaire :

N°